

TULLE, le 7 novembre 2012

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2008)

*Secrétariat Général
SM/SL*

Arrêtés du 7 novembre 2012

N°99 - Arrêté portant approbation de la rétrocession d'une case de colombarium inutilisée au cimetière de Cueille (Montant de la rétrocession 117 €).

N°100 - Arrêté portant acceptation, pour régularisation, du bon de commande, de la note d'honoraires chargeant SIGMA INGENIERIE de réaliser une étude de structure à la Salle de répétitions (montant de la dépense 1 000,00 € HT soit 1 196,00 € TTC).

N°101 - Arrêté portant acceptation, pour régularisation, du bon de commande, de la facture chargeant l'Entreprise RIOUX Menuiserie d'effectuer une étude de mise aux normes de la porte « issue de secours » du 3^{ème} étage de la Mairie de Tulle (montant de la dépense 1 520,86 € HT soit 1 818,95€ TTC).

N°102 - Arrêté portant approbation du contrat souscrit avec LA POSTE pour la distribution du bulletin municipal et décidant le règlement de la dépense correspondante (montant de la dépense 607.19 € HT soit 726.20 € TTC).

N°103 - Arrêté portant approbation de la convention de vérification Technique « Diagnostic amiante avant travaux » à la Salle de Répétitions souscrite avec SOCOTEC BRIVE et décidant le règlement de la facture correspondante (montant de la dépense 875,00 € HT soit 1 046,50 € TTC).

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR.